

AGENDA DES MESSES

SAMEDI 5 AVRIL - Férie
8h Sainte Bernadette : *Pour le coeur immaculé et triomphant de Marie*
Edwige LAURA
9h Agay : *Monique BOLLARD*
18h30 N.D. de la Victoire : *Familles CARIOTTI-ZANNIER*

DIMANCHE 6 AVRIL - 5^{ème} Dimanche de Carême
8h30 N.D. de la Victoire : *Irène GRANSIRE, Maria BLASSEL*
Maurice HOUSEAUX
9h30 Boulouris : *Stéphane GALACH*
9h30 Tous les Saints : *Christiane BOUVARD*
10h30 N.D. de la Victoire : *Adrien et Antoinette DENONCIN*
Simone LE RUDULIER, Amélia MARQUÉS et Victor DA SILVA
10h30 Agay : *Irène PONS*
11h N.D. de la Paix : *Georgette MIZZI*
11h Sainte Bernadette : *Henriette BADIOU, Famille MALAK-GÉDÉON*
18h30 N.D. de la Victoire : *Jeanne BURON*

LUNDI 7 AVRIL - Férie
9h Agay : *Monique BOLLARD*
18h N.D. de la Victoire : *Georgette JOLY*

MARDI 8 AVRIL - Férie
8h N.D. de la Victoire : *Action de grâce Claude et Rose MATHIEU*
18h Sainte Bernadette : *Josette CARLI*
18h Le Dramont : *Enzo PETITTI*

MERCREDI 9 AVRIL - Férie
8h N.D. de la Victoire : *François ATTARD*
9h Agay : *Amédéo et Laura (vivants)*
18h N.D. de la Paix : *Yvonne, Michel et Philippe*

JEUDI 10 AVRIL - Férie
8h N.D. de la Victoire : *Jean-Luc SACLIER*
18h Le Dramont : *Vivants et défunts de la famille PÉGARD-BUSIN*
18h N.D. de la Victoire : *Intentions du groupe Padre Pio*
Louis NICOLAS

VENDREDI 11 AVRIL - Férie, Jour d'abstinence
9h N.D. de la Victoire : *Pour le repos de l'âme d'Yves RENARD*
Maurice VALENTIN , Djuna PAREMANUM et Sylvain FERRUA
18h Agay : *Daniel ESTAN*
18h Sainte Bernadette : *Marie Marguerite CASIN*

SAMEDI 12 AVRIL - Férie
8h N.D. de la Victoire : *Eliane AGGERY*
9h Agay : *Christiane CANAUD*
18h30 N.D. de la Victoire : *Pour les âmes victimes d'injustice*

DIMANCHE 13 AVRIL - Dimanche des Rameaux et de la Passion
8h30 N.D. de la Victoire : *Raymond DENIMAL, Georgette CARTERON*
9h Agay : *Claude BERHAULT*
9h30 Boulouris : *Jean-Albert LUC*
9h30 Tous les Saints : Père André MANARANCHE (5^{ème} anniv. de décès)
10h30 N.D. de la Victoire : *Gilbert HONORÉ (2^{ème} anniv. de décès)*
Laure, Anna TUFÉLÉ épouse LAGIKULA
10h30 Le Dramont : *Enzo PETITTI*
11h N.D. de la Paix : *Défunts des familles FRON-CHEVALIER*
Colette RIZZOTTO, Mr et Mme ULRICH
11h Sainte Bernadette : *Henriette BADIOU, André TROSINO*
Andrée MOUTET, Soeur Marie-Claire ASSEF
William PINTO-FERNANDES et sa famille
18h30 N.D. de la Victoire : *Pour les âmes du Purgatoire*

Notre-Dame de la Victoire - Tél : 04 94 19 81 29 - paroissessaintraphael.fr - « Facebook : Paroisses Catholiques de Saint Raphaël »

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 6 AVRIL
16h30 Confessions et Conférence de Carême
à la Basilique (voir page 2)
17h30 Vêpres suivies à 18h30
de la Messe grégorienne à la Basilique
MARDI 8 AVRIL
16h15 à 17h30 Commentaires sur les lectures
du dimanche à Sainte-Bernadette
20h Soirée Ephata - salle Don Bosco
MERCREDI 9 AVRIL
Chapelet suivi de l'Adoration et de la Messe à 18h
à Notre Dame de la Paix
19h Soirée exégétique salle Don Bosco
JEUDI 10 AVRIL
17h Récitation du chapelet avec le groupe de prière
Padre Pio à Notre Dame de la Victoire
 VENDREDI 11 AVRIL
Chemin de croix dans les paroisses (voir page 2) suivi
du Chapelet de la Miséricorde Divine à N.-D. de la Paix

SAMEDI 12 AVRIL
9h-12h : Pastorale de la santé diocésaine :
"Présentation de la lettre de Saint Jacques"
Salle Don Bosco
DIMANCHE 13 AVRIL
9h45 Procession des Rameaux
de la vieille église de San Rafeù à la Basilique
Messes des rameaux aux horaires du dimanche
dans les paroisses
17h30 Vêpres suivies à 18h30
de la Messe grégorienne à la Basilique

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE DAME DE LA VICTOIRE : Daniel SPEZIALETTI
Marguerite BAUMONT
LE DRAMONT : Pierre PEPINO

CONFESSIONS

Le samedi à 17h30 avant la Messe de 18h30
à Notre-Dame de la Victoire
Confessions à 17h30 avant les messes de 18h
Jeudi à Notre-Dame de la Victoire
Mardi et vendredi à Sainte-Bernadette
Mercredi à Notre-Dame de la Paix



SPECIAL PÂQUES

Cierge pascal familial
en vente à la librairie au prix de 15 €



NOUVELLE ÉDITION

Je crois en Dieu, Connaître la foi chrétienne
de Frère Paul-Adrien d'HARDEMARE
Dominicain
en vente à la librairie au prix de 22 €

ÉVANGILE

5^{ème} DIMANCHE DE CARÊME

Évangile de Jésus-Christ selon
Saint Jean 8, 1-11

Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

RENDEZ-VOUS DE CARÊME
(Page 2)

TRIDUUM PASCAL À LA BASILIQUE
(Page 2)

ADORATION AU REPOSOIR
(Page 2)

NEUVAIN DE LA MISÉRICORDE
(Page 2)

« Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre »

On vient poser à Jésus un problème bien délicat. Une femme a été surprise en train de commettre un péché grave, interdit par la loi de Moïse : « tu ne commettras pas d'adultère ». Les juifs pensent pouvoir piéger Jésus avec cette affaire : Si Jésus répondait qu'il fallait appliquer *stricto sensu* la loi, il aurait certainement perdu les faveurs de la foule qui pouvait trouver trop dure cette loi qui aboutit à la lapidation, et pour cause ; si Jésus répondait au contraire qu'il ne fallait pas l'appliquer, alors les juifs l'auraient accusé de vouloir abolir la loi de Dieu donnée à Moïse. Dans un cas comme dans l'autre, la réponse de Jésus allait le condamner quoi qu'il dise. C'est ainsi qu'il tire une immense gloire de cette scène. Jésus qui est Dieu voit le monde bien différemment de nous et trouve une solution à laquelle personne n'avait pensé. Il fait remarquer que tous les hommes, par leurs actions, méritent la sanction de l'éloignement de Dieu. A partir du moment où nous commettons la moindre faute, nous ne pouvons plus nous tenir avec Dieu. C'est pourquoi, cette réponse extraordinaire de Jésus n'est pour lui qu'une remarque évidente. Tous les interlocuteurs de Jésus sont des pécheurs et parfois de grands pécheurs. Il leur faut le même remède qu'à cette femme : la miséricorde de Dieu et c'est pour cela que Jésus est sorti.

Avant de montrer sa miséricorde, Jésus se baisse et écrit sur le sol. Nous n'avons pas d'explications parfaites pour expliquer ce geste, bien que l'on puisse essayer de deviner pourquoi il l'a posé. Pour ce faire, nous pouvons voir dans l'Ancien Testament des passages qui peuvent éclairer ce geste :

Jérémie 17 : 12-13 « Il existe un trône de gloire, éminent depuis le début : c'est là que se trouve notre sanctuaire. Seigneur, tu es l'espérance d'Israël ! Tous ceux qui t'abandonnent rougiront de honte. » « Ceux qui se détournent de moi seront inscrits sur la terre, car ils ont abandonné la source d'eau vive qu'est le Seigneur. » Cela voudrait-il dire que Jésus écrit des noms sur le sol, noms de ceux qui cherchent à le faire tomber ?

Exode 31,18 : « Lorsque le Seigneur eut fini de parler à Moïse sur le mont Sinaï, il lui donna les deux tables du témoignage, tables de pierre écrites du doigt de Dieu ». Ecrivait-il la loi de Dieu sur le sol ?

Quoi qu'il en soit, cette façon d'agir de Jésus était là pour servir sa parole de vie. Son message était de donner sa miséricorde à cette femme à qui il dit de ne plus pécher et de montrer à tous que la loi de Dieu est la loi du cœur.

Don Bruno de LISLE



NOS RENDEZ-VOUS DE CARÊME

DERNIÈRE CONFÉRENCE DE CARÊME A LA BASILIQUE

16h30 Confessions - 17h00 Conférence et questions - 17h30 Vêpres
 Dimanche 6 avril : Aimer ses ennemis (Don Louis-Marie)

CONFESSIONS PASCALES

Mardi et vendredi à 17h30 à Sainte-Bernadette
 Mercredi à 17h30 à Notre-Dame de la Paix
 Jeudi et samedi à 17h30 à Notre-Dame de la Victoire
Mardi 15 avril (9h-19h) à la Basilique
 et tous les dimanches de Carême de 16h30 à 17h30 à la Basilique Notre-Dame de la Victoire



TRIDUUM PASCAL À LA BASILIQUE

Mercredi Saint (16 avril) : 19h Messe Chrismale à la Cathédrale de Toulon
 (pas de messe à Notre-Dame de la Paix)
Jeudi Saint (17 avril) : 19h Célébration de la Cène du Seigneur à la Basilique
Vendredi Saint (18 avril) : 8h Office des Ténèbres à la Basilique
 15h Chemin de croix à Boulouris
 15h Chemin de Croix dans les rues de Fréjus/Saint-Raphaël
 19h Célébration de la Passion à la Basilique
Samedi Saint (19 avril) : 8h Office des Ténèbres à la Basilique
 21h Vigile Pascale avec baptêmes
Dimanche de Pâques : Messes aux horaires habituels du dimanche
 17h30 Vêpres et Salut du Saint Sacrement à la Basilique



ADORATION AU REPOSOIR À LA BASILIQUE

du Jeudi Saint (17 avril) 21h au Vendredi Saint (18 avril) 14h - Pas d'adoration à la chapelle
 Inscriptions sur le tableau du reposoir à l'entrée de l'église

POUR LES ADORATEURS PERMANENTS

L'adoration à la chapelle se terminera le jeudi saint (17 avril) à 18h.
 Pas d'adoration vendredi et samedi saints ainsi que la nuit du dimanche de Pâques

NEUVAIN DE LA MISÉRICORDE DIVINE

demandée par Jésus Lui-même à soeur Faustine
Vendredi Saint (1^{er} jour) après le chemin de croix à Boulouris
Samedi Saint et chaque jour suivant à 15h à Notre-Dame de la Paix
 jusqu'au samedi 26 avril, veille du Dimanche de la Divine Miséricorde



ACTION DE CARÊME 2025

Pour soutenir l'œuvre de "Liban compassio"
 Merci d'établir vos chèques à l'ordre de "Liban compassio"
 Pour plus de renseignements ou faire un don en ligne cliquer⇒



PÈLERINAGE JUBILAIRE DIOCÉSAIN LE JEUDI 1^{er} MAI 2025

SUR LES PAS DE SAINTE MARIE-MADELEINE

Notre évêque Mgr François TOUVET invite le diocèse à vivre la Marche Jubilaire Diocésaine sur les pas de sainte Marie-Madeleine. Selon la tradition provençale, Marie-Madeleine a suivi cet itinéraire pour recevoir le Saint Viatique des mains de saint Maximin avant de rendre son âme à Dieu.
 Venez nombreux avec vos paroisses et vos prêtres.



Inscription en ligne demandée avec le flashcode ; choisir la formule qui vous convient ▶



- 7h30 : Tracé sportif (21,5 km) de Hostellerie de la Sainte Baume
- 9h : Tracé familial (9 km) de Rougiers
- 12h : Visite guidée de la Basilique de Saint-Maximin, RDV pour ceux qui ne peuvent pas marcher

Inscription demandée : https://jubile83.fr/?page_id=13

Choisir "Famille/Couple/Seul" puis préciser dans les "commentaires " "Paroisses de Saint Raphaël"

PÈLERINAGE DES MÈRES

à Cotignac les 13, 14 et 15 juin

Départ de Saint-Raphaël le 13 juin à 12h retour le 15 juin vers 17h30

Places limitées !

Inscriptions par mail : saintraphaelpelerinagedesmeres@gmail.com



DENIER DE L'ÉGLISE

Le Denier, c'est vraiment vital pour l'Église ! Ne l'oubliez pas...

Le Denier est une participation de chaque catholique à la vie de son diocèse. Il sert à couvrir les dépenses de la rémunération des prêtres du diocèse, leurs cotisations sociales (obligatoires)... la rémunération des salariés administratifs et pastoraux

Donner au Denier, c'est un devoir pour chaque catholique, une façon de remercier pour ce qu'on a reçu, un moyen de permettre que cela dure, un coup de pouce à donner pour que la mission de l'Église se déploie auprès de tous !

C'est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités. Le don moyen augmente chaque année et nous en sommes très reconnaissants mais le nombre de donateurs ne cesse de baisser.



CONFÉRENCE : COLONEL ARNAUD BELTRAME



2^{ème} SCRUTIN À NOTRE DAME DE LA VICTOIRE

